

Ecueils et méandres de l'aménagement linguistique outre-mer*

par

Bettie VANHOUDT**

1. Multilinguisme mondial

Le monde est multilingue, sans doute depuis la naissance du langage. Certes, le nombre de langues se réduit pour des raisons diverses et la mort des langues s'accroît en raison de l'exode rural, de la globalisation et de la planète «net» homogénéisante. De temps en temps, toutefois, une langue s'ajoute; c'est le cas du koro, identifié tout récemment dans le nord-est de l'Inde, lors d'une expédition du *National Geographic*, conduite par Gregory Anderson [1]*** et K. David Harrison [2]. Le koro appartient à la famille tibéto-birmane. Dans le monde, six mille neuf cent dix langues ont été répertoriées à ce jour, parmi lesquelles 90 % seraient parlées par moins de 6 % de l'humanité. Si la diversité linguistique varie selon les continents, tous les Etats y sont confrontés.

Mais «le multilinguisme est aussi le mode de vie naturel de la plupart des individus», affirme David CRYSTAL (2000), bien que cela soit plus manifeste en Afrique et en Asie qu'en Occident (fig. 1, tab. 1).

Nous ne parlerons pas ici des langues dites artificielles, tels le volapük créé en 1879, l'espéranto ou les cinq cents autres langues de ce type. Elles ne peuvent se substituer aux langues maternelles. En effet, elles sont liées à une idéologie pacifiste, parfois connotée négativement. Mais surtout, elles font fi des fonctions identitaire et symbolique du langage. Notre langue maternelle est une grille de lecture de l'univers. De plus, elle nous intègre dans un groupe et porte la trace de l'histoire de notre peuple. Cette inscription dans l'histoire concerne notamment le français, le grec démotique ou l'arabe parlé, langues pour lesquelles d'antiques témoignages écrits ont permis de décrire les transformations continues. Les langues artificielles, au contraire, n'évoquent aucune histoire, ne s'intègrent à aucun groupe; ce n'est d'ailleurs pas leur fonction. Leur but serait d'éviter la dictature d'une langue mondiale.

* Lecture faite à la séance plénière du 14 octobre 2010. Texte définitif reçu le 25 mai 2011.

** Présidente 2010 de l'Académie; chargée de cours Université Libre de Bruxelles et Vrije Universiteit Brussel.

*** Les chiffres entre crochets [] renvoient aux notes, p. 387.

Exit aussi l'illusion de la langue unique, chère à Michel ONFRAY (2010), car celle-ci nivellerait la diversité des cultures et des sensibilités; elle serait en outre source de frustrations pour les «assimilés linguistiques».

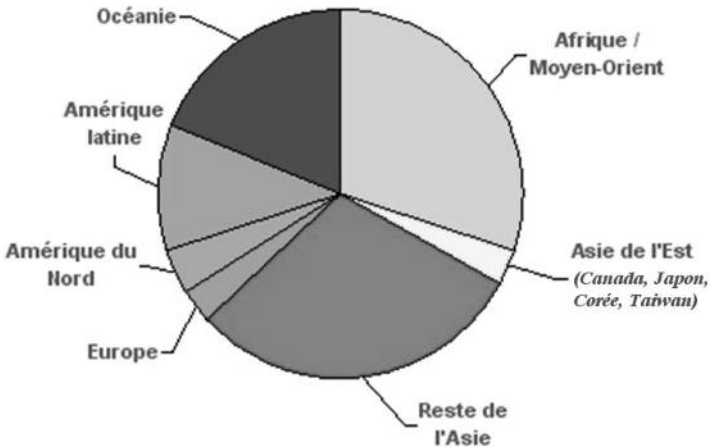


Fig. 1. — Diversité linguistique dans le monde (Source: LEWIS 2009).

Tableau 1

Répartition des langues du monde selon les continents

Continent	Population (2009)	Langues vivantes	Pourcentage des langues
Asie	3,6 milliards	2 322	33,6 %
Afrique	726 millions	2 011	30,5 %
Pacifique	30 millions	1 250	18,1 %
Amérique	828 millions	993	14,4 %
Europe	728 millions	234	3,4 %
Total	6 milliards	6 909	100 %

Source: d'après *Ethnologue*, Barbara F. Grimes Editor, Summer Institute of Linguistics Inc., 2009 (16^e éd.).

2. Gestion non institutionnelle

Le multilinguisme est donc chevillé à l'humanité. Mais comment celle-ci le gère-t-elle?

Il convient de distinguer la gestion par les individus de celle par les Etats. Selon Louis Jean CALVET (1999), les individus gèrent leur multilinguisme sur le terrain, en direct, *in vivo*, si l'on peut dire, alors que les Etats le font à distance et anticipativement, *in vitro*. Seule la gestion par les Etats ou par des groupes institués concerne l'aménagement linguistique.

2.1. GESTION INDIVIDUELLE

Sur les marchés, lieux d'échanges et de métissages, on peut observer une gestion individuelle, empirique du multilinguisme. CALVET (1999) a mené en 1983 une enquête par questionnement et par observation sur les marchés de Niamey au Niger. A l'instar des autres métropoles africaines, Niamey concentre l'afflux migratoire. Le zarma, la langue locale, y est concurrencé par la première langue du pays, le hawsa, langue de prestige car parlée par les riches commerçants à l'est du pays et au Nigeria voisin, où elle est langue universitaire. Le tableau 2 montre que la plupart des interactions s'effectuent en zarma et en hawsa. Le français n'arrive qu'en troisième position avec seulement 10 % des interactions. Calvet note aussi un écart entre une attitude linguistique, l'idiome que l'on prétend parler, et la pratique réelle. En réalité, les locuteurs cherchent à se valoriser en affirmant parler une langue valorisée. Les représentations linguistiques influent donc sur la dynamique des langues et peuvent participer à l'émergence d'une langue véhiculaire.

Un autre exemple de gestion individuelle et empirique du multilinguisme est l'élaboration collective d'un pidgin ou d'un créole, lequel peut devenir véhiculaire, comme sur l'île Maurice (*cf.* fig. 2: carte des langues créoles dans le monde; les points gris signalent la présence de langues créoles).

Tableau 2
Le petit marché de Niamey: 213 interactions

Langues	Appel	Commerce	Discussion	Total	%
Zarma	11	45	32	88	41,3
Hawsa	16	31	16	63	29,5
Français	6	12	5	23	10,7
Hawsa/zarma	2	12	8	22	10,3
Français/hawsa	3	5	1	9	4,2
Français/zarma		1		1	0,4
Peul		2		2	0,8
Ewe		1		1	
Wolof			1	1	
Gourmantché			1	1	
Yoruba			1	1	
Fang			1	1	
Peul/Hawsa		1		1	
Total	38	109	66		

Source: d'après CALVET (1999).

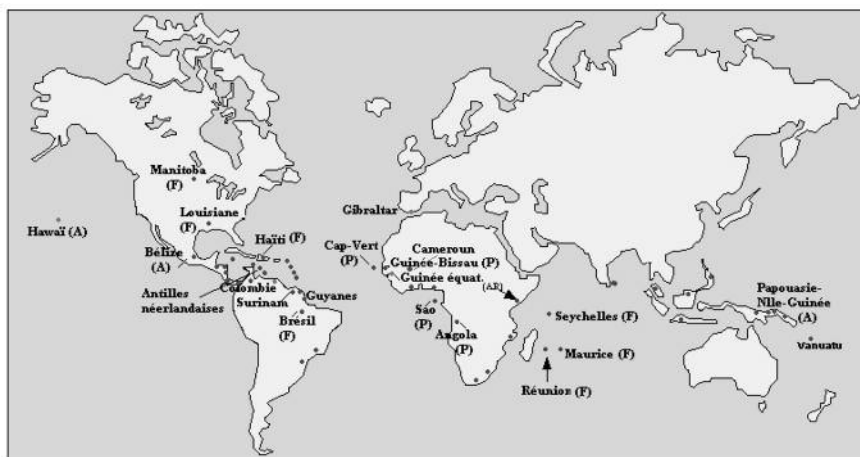


Fig. 2. — Les langues créoles (Source: <http://www.tfq.ulaval.ca/axl/monde/famcreole.htm>).

2.2. GESTION SOCIALE: LA DIGLOSSIE

Charles FERGUSON (1959) et Joshua FISHMAN (1967) ont montré que deux langues (génétiquement apparentées pour Ferguson), ou deux variétés de langue occupant le même espace, sont dans un rapport de distribution fonctionnelle et hiérarchisée: la diglossie. L'une des deux variétés, quoique parlée parfois par une minorité de locuteurs, est valorisée. Ecrite et normée, elle est associée à la modernité et à l'ascension sociale et souvent dotée d'une littérature reconnue. L'autre variété, majoritaire mais péjorée, est essentiellement orale et véhicule des valeurs traditionnelles, passées et rurales. On compare parfois la diglossie à un bilinguisme social. Notons que les pays anciennement colonisés présentent des diglossies enchâssées. Par exemple, en République Démocratique du Congo, le lingala constitue une variété haute face à une centaine de langues congolaises vernaculaires, mais basse face au français.

Pour l'école catalo-occitane de sociolinguistique, la diglossie est nécessairement déséquilibrée, conflictuelle et instable. Un conflit diglossique sera résolu soit par la disparition progressive de la langue dominée (et sa non-transmission d'une génération à l'autre en est un signal), soit par sa normalisation, autrement dit la détermination de ses usages. La normalisation d'une langue dominée peut être le fruit d'une action volontariste et militante de ses locuteurs. Dans tous les cas, elle exige une intervention institutionnelle.

2.3. MODELE GRAVITATIONNEL

Le multilinguisme des individus n'engendre pas la cacophonie ou la confusion, mais plutôt une organisation des langues disponibles. Abraham DE SWAAN

(2001) et Louis Jean CALVET (2005) proposent un modèle de fonctionnement des langues, galactique pour le linguiste néerlandais, gravitationnel pour le français. Ce modèle se fonde sur la constatation que les langues du monde sont reliées entre elles par des bilingues et hiérarchisées selon des rapports de force historiques, économiques ou idéologiques (*cf.* fig. 3: schéma du modèle gravitationnel).

A la base, environ sept mille langues, dites périphériques: ce sont les langues vernaculaires, nommées aussi grégaires (en référence à un groupe restreint, exclusif à l'occasion) ou ethniques ou premières, ou encore langues de souche. Parmi elles, quelques centaines sont parlées par moins de cent locuteurs. En Afrique et en Asie-Océanie, certains Etats comptent plusieurs centaines de langues périphériques (plus de huit cents en Papouasie-Nouvelle-Guinée, plus de six cents en Indonésie, quatre cents au Nigeria, près de trois cents au Cameroun).

Pour entrer en communication avec leurs voisins géographiques, à l'occasion d'échanges commerciaux ou pour régler des conflits, les locuteurs des langues périphériques recourent le plus souvent à une langue commune, dite centrale. Sur le schéma (fig. 3), quelques-unes des langues périphériques ou vernaculaires de la République Démocratique du Congo figurent à l'extrême droite (pende, kisongye, ...). Dans une large partie du pays, les locuteurs des différentes langues vernaculaires font appel au lingala pour la communication hors du village ou de la famille. Le lingala constitue ainsi une langue centrale.

Parmi la centaine de langues centrales, une dizaine sont utilisées pour la communication internationale. Ce sont les langues supercentrales (arabe, chinois, anglais, espagnol, français, hindi, malais, portugais, russe, swahili). A. de Swaan inclut aussi l'allemand et le japonais.

Au centre de la galaxie, se trouve l'anglais, langue hypercentrale qui connecte les langues supercentrales.

Remarquons qu'en France, le corse, l'occitan et l'alsacien sont des langues périphériques ou vernaculaires qui gravitent autour du français.

Le modèle gravitationnel est dynamique; des conflits ou des interférences gravitationnelles peuvent surgir. Ainsi, au Cameroun, les langues centrales peuvent se mettre en orbite autour du français ou de l'anglais. Au Sénégal, le wolof gravite autour du français alors qu'il gravite autour de l'anglais dans la Gambie voisine. Au Gabon, en l'absence de langue véhiculaire endogène, les langues périphériques se connectent directement au français, langue principale des marchés et même langue première pour un quart de la population, ce qui représente une exception en Afrique. C'est la concurrence linguistique et sa prise de conscience qui provoquent l'intervention politique en vue d'un aménagement linguistique.

Remarquons que la diversité linguistique, qui caractérise l'humanité, se manifeste aussi au sein de chaque langue sous la forme de régiolectes et sociolectes qui, à l'instar des langues, peuvent être utilisés comme emblèmes identitaires.

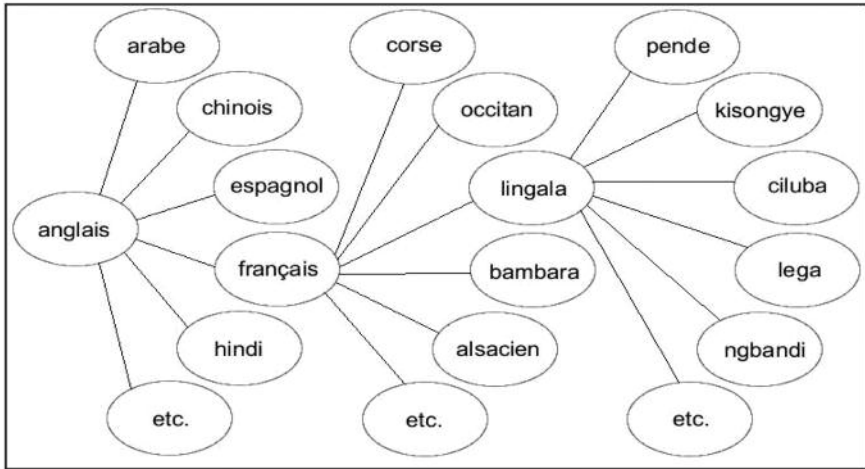


Fig. 3. — Schématisation du modèle gravitationnel de L. J. Calvet.

3. Gestion institutionnelle: la glottopolitique

3.1. OBJECTIFS

L'aménagement linguistique reçoit plusieurs appellations: politique linguistique, planification linguistique, glottopolitique, parfois avec des nuances. Dans l'acception la plus générale, l'aménagement linguistique désigne l'ensemble des mesures prises par des décideurs politiques dans le domaine des langues (RENARD 2000). La discipline est née au milieu du siècle passé sous le vocable de *language planning* sous la plume d'Emar HAUGEN (1959). Elle est devenue une branche de la sociolinguistique bien qu'à ce jour, rares soient les analyses globales et la théorisation des actions menées dans ce domaine. On parlerait alors de politologie linguistique.

La planification linguistique vise d'une part à répondre à des problèmes de communication entre les citoyens et les organes de l'Etat à quelque niveau que ce soit (administratif, juridique, éducatif, ...), d'autre part, à combler des vides communicationnels. En effet, l'arrivée de nouvelles techniques ou industries entraîne le recours à de nouveaux concepts et l'usage de la langue dans des domaines inédits. Des besoins nouveaux appellent une adaptation, une modernisation de la langue.

On considère généralement que le processus d'aménagement linguistique comporte deux faces: d'une part, l'aménagement du statut des langues en présence, lequel relève de la politique linguistique, de l'autre, l'aménagement des langues elles-mêmes, c'est-à-dire du corpus.

3.2. AMENAGEMENT DU STATUT

3.2.1. *Contenu et options*

Le statut d'une langue désigne ses fonctions au sein d'une société: dans l'administration, le débat politique, l'éducation, la justice, les relations commerciales ou internationales, les médias, etc. Jean-Claude CORBEIL (1987) a relevé quelques questions auxquelles le législateur doit répondre avant d'agir sur le statut des langues en usage dans le pays:

- Faut-il conserver toutes les langues? Quel est le coût d'une telle option? Sinon, quels critères doivent présider au choix?
- Quel statut juridique faut-il accorder à chaque langue? Sera-t-il un statut de fait?
- Quelles dispositions concrètes convient-il de prendre pour faire fonctionner une société plurilingue? Quel sera le coût de telles dispositions? Quelles seront les retombées sur l'économie du pays? Comment va-t-on contrôler et évaluer les mesures prises?, etc.

Par ailleurs, un pays en voie de développement doit-il et peut-il promouvoir et aménager toutes ses langues? Certes, les langues sont égales par essence; mais, dans les faits, elles ne le sont que pour le linguiste. Comme le souligne CALVET (2005), d'un point de vue statistique, social et symbolique, les langues sont foncièrement inégales. La déclaration universelle des droits linguistiques, signée à Barcelone en 1996, peut bien affirmer (dans son article 8 [3]) que toutes les communautés linguistiques ont le droit d'assurer l'usage de leur langue dans toutes les fonctions sociales; cette déclaration restera à l'évidence sans effet dans les pays en développement. Le manque de ressources financières empêche ceux-ci d'aménager leurs quelques dizaines, voire quelques centaines, de langues.

Se pose alors le choix des langues qui feront l'objet d'une normalisation. Il dépend de critères multiples: le nombre de locuteurs, la vitalité de la langue (qui désigne l'accroissement du nombre de locuteurs et/ou des fonctions qui lui sont dévolues), la puissance linguistique ou force d'attraction, la participation au pouvoir, l'activité économique, la cohésion et le sentiment d'identité culturelle, le degré de standardisation, c'est-à-dire une dialectalisation faible — selon Leigh OAKES (2001), la standardisation d'une langue est liée au sentiment identitaire de ses locuteurs —, l'historicité, le rayonnement culturel, le degré de véhicularisation, etc.

Le terrain est sensible. Promouvoir certaines langues peut en conduire d'autres dans la marginalité, jusqu'à leur absorption par une langue véhiculaire. Cela peut raviver aussi des tensions ethniques et rompre une situation de fait, discriminatoire mais tolérée. ZARATE *et al.* (2008) rappellent que les langues sont des emblèmes identitaires entre sources de prestige et stigmates. Dès lors, un Etat jeune peut-il valoriser une approche plurielle de l'appartenance sans menacer la

cohésion sociale? Le processus de l'aménagement linguistique est donc complexe, semé d'embûches. C'est pourquoi certains Etats choisissent de ne pas intervenir. Ces Etats-là, dit DIKI-KIDIRI (2004) à propos de l'Afrique, «perpétuent objectivement un monolinguisme officiel et hégémonique de la langue européenne héritée de la colonisation».

Vu les coûts et les risques, on serait tenté de «laisser la langue tranquille», en d'autres termes de se soumettre à l'évolution naturelle des langues, au libéralisme linguistique. Mais la politique du laisser-faire renforce les langues de prestige, et spécialement les langues coloniales, une situation qui a des conséquences désastreuses en matière de scolarisation, donc de développement.

3.2.2. *Paysage linguistique multiforme*

En Amérique latine, les colonisations espagnole et portugaise ont décimé les langues autochtones. M. L. Moreau (in RENARD 2000) rappelle que la glottophagie est un processus inhérent à toute domination coloniale. Ainsi, au Brésil, cent septante langues amérindiennes — pour la plupart en voie d'extinction — ne représentent plus que 0,2 % de la population et plus de cent langues seraient menacées. Seule une dizaine compte plus de cinq mille locuteurs tandis que le portugais est parlé par 95 % des Brésiliens [4]. La politique linguistique a été réglée par l'histoire; pas définitivement toutefois. En 2008, le président Lula da Silva a décidé de faire apprendre l'espagnol à tous les collégiens du pays, car, a-t-il déclaré, «l'intégration économique et politique de l'Amérique latine passe par l'intégration linguistique». Au Guatemala, la création en 1990 d'une «Académie des langues mayas» est un pas vers la reconnaissance et la sauvegarde, du moins pour les langues dynamiques. Au Mexique aussi, la population, métissée à plus de 90 %, est profondément hispanisée au point que l'indigénisme se fait doubler par l'hispanisme, en croisade contre l'intrusion culturelle américaine dans le vocabulaire espagnol. Dans ces pays, les langues autochtones ont valorisé leur statut en étant introduites dans la scolarisation initiale. Au Paraguay, par contre, l'enseignement est bilingue durant toute la scolarité obligatoire (neuf ans), et ce, depuis 1994. Le but est de former des *bilingües coordinados* possédant les valeurs des deux cultures. Il est vrai que 87 % des Paraguayens parlent guarani.

Si les langues des colons ont pénétré profondément les sociétés d'Amérique latine, rendant une politique linguistique presque superflue, il n'en est pas de même en Afrique où elles ont affecté très peu l'usage familial et social des langues autochtones. Le multilinguisme y est donc concurrentiel. De fait, aucun Etat n'a renoncé à la langue européenne comme langue officielle, exception faite de la Somalie (langue officielle: somali) et de l'Éthiopie jamais colonisée (langue officielle: amharique). Sur cinquante-six Etats africains, trente-deux ont conservé une langue européenne comme seule langue officielle. Le Cameroun (avec deux cent septante langues endogènes) et la Guinée équatoriale (avec douze langues endogènes) ont deux langues officielles européennes, respectivement anglais/

français et espagnol/français. La langue coloniale, prestigieuse, est en effet la clé de l'ascension sociale. Depuis les débuts de la colonisation, elle est la langue de l'administration et de l'Etat, donc de tous les documents officiels. Mais jamais elle ne fut la langue usuelle des citoyens. Le tableau 3, qui présente le statut des langues dans les pays membres de la Communauté Economique Des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), met en lumière que le français n'est jamais une langue officielle de fait, contrairement à l'anglais. La Côte-d'Ivoire semble n'avoir d'autre langue que le français. Dans plusieurs pays (Sénégal, Mali, Burkina Faso, Niger), une langue locale s'impose comme langue nationale, mais elle n'a pas le statut de langue officielle. Et l'on pourrait multiplier les paradoxes de ce type.

Tableau 3

Le statut des langues dans les pays membres
de la Communauté Economique Des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)

	Langues officielles		Langues nationales	
	<i>De jure</i>	<i>De facto</i>	<i>De jure</i>	<i>De facto</i>
Bénin	français		toutes les langues indigènes	
Burkina Faso	français		more, dioula, peul	more
Cap-Vert	portugais		créole cap-verdien	
Côte-d'Ivoire	français			
Gambie		anglais	toutes les langues indigènes	
Ghana		anglais		
Guinée	français			peul, mandingue
Guinée-Bissau		portugais		créole portugais
Liberia		anglais		
Mali	français			bambara
Niger	français		toutes les langues indigènes	haoussa
Nigeria		anglais		

Source: <http://www.atlas.ouestafrique.org/spip.php?article85>

3.2.3. Le terrain scolaire

C'est sur le terrain de la scolarité que furent menées les premières batailles linguistiques. De fait, l'éducation concerne l'ensemble des citoyens. Elle cristallise l'espoir que la génération suivante échappera à la famine, à la misère. C'est pourquoi les parents comprennent mal que le pouvoir, instruit dans une langue européenne, introduise des langues dénigrées par le passé, interdites à l'école jusqu'il y a peu et ramenées encore souvent au statut de dialectes [5]. Pourtant, ces langues acquièrent timidement leurs premières lettres de noblesse à l'école, car, pour les enseigner, il convient de les transcrire, de les codifier, de les standardi-

ser, de les conceptualiser. L'enseignement nécessite des manuels. Or l'existence d'une variété écrite élève le statut d'une langue.

On voit à présent quelques tendances se dégager.

Les Etats africains ont instauré le concept de langue nationale qui reconnaît les langues endogènes dans leurs fonctions culturelle et éducative. Certains Etats ne mentionnent aucune langue autochtone dans leur Constitution, d'autres les mentionnent toutes, ce qui revient au même, une planification linguistique étant irréalisable pour des dizaines de langues.

Dès 1960, l'UNESCO lançait un programme d'alphabétisation fonctionnelle (dans les langues africaines) en milieu rural. Presque tous les pays y adhèrent pour des raisons économiques évidentes. Hormis dans quelques pays (Nigeria, Tanzanie, Kenya), la déscolarisation est dramatique (fig. 4). La connaissance de la langue officielle — européenne — s'effrite donc rapidement, sauf peut-être dans les grandes villes. Les langues africaines véhiculaires, qui ne sont pas enseignées, ne sont ni modernisées, ni outillées pour le développement, de sorte qu'une population déscolarisée précocement ne peut verbaliser les techniques modernes et les concepts qui leur sont associés.

L'alphabétisation fonctionnelle a eu au moins le mérite de pourvoir les langues concernées d'une écriture et d'un alphabet, premiers pas vers la production écrite.



Fig. 4. — Espérance de vie scolaire, primaire et secondaire cumulés: nombre d'années qu'une personne ayant l'âge d'entrée à l'école peut s'attendre à consacrer au primaire et au secondaire, y compris les années de redoublement. Les indicateurs s'appliquent aux enfants de quatre ans (Source: UIS – Global Education Digest 2006. UNESCO).

L'enseignement primaire bilingue est expérimenté dans la plupart des pays, surtout dans les zones rurales. Il s'accompagne d'un enracinement dans la culture du milieu et d'activités agropastorales (Burkina Faso, Mali, Côte-d'Ivoire, Burundi, Ghana, etc.). Il s'agit très souvent d'un bilinguisme de transition puisque la langue européenne, introduite progressivement en deuxième année (parfois dès le second trimestre de la première année) en tant que matière, devient peu à peu le véhicule de l'enseignement jusqu'à se substituer à la langue locale à la fin du primaire. Le Ghana et la Guinée-Conakry franchirent le pas de la scolarisation initiale dans la langue du milieu dès le début des années soixante. Au Mali, vingt-trois ans de conceptualisation et de systématisation ont installé solidement l'enseignement bilingue. Instauré en 1987, il touchait deux mille cinquante écoles en 2005. Onze langues africaines [6] participaient à l'expérience.

Toutes les évaluations de cet enseignement montrent des résultats scolaires meilleurs que ceux des écoles «traditionnelles» quelle que soit la discipline (donc même pour l'anglais ou le français), et le bénéfice augmente lorsque la langue endogène reste dominante jusqu'à la fin du primaire. On parle dans ce cas de bilinguisme additif. En outre, les élèves scolarisés dans les deux langues se montrent plus actifs et plus motivés. Pourtant, les milieux aisés et instruits restent réticents partout si bien que l'extension du système semble bloquée. Acculturation? Modernisme? Toujours est-il que l'enseignement privé, tout français ou tout anglais et, au Ghana, bilingue anglais-français, fleurit dans les villes africaines. Il est dès lors curieux que plus la scolarité s'allonge, plus les grandes langues nationales semblent appréciées pour l'éducation comme le montre la figure 5 (d'après NKONGOLO 1998).

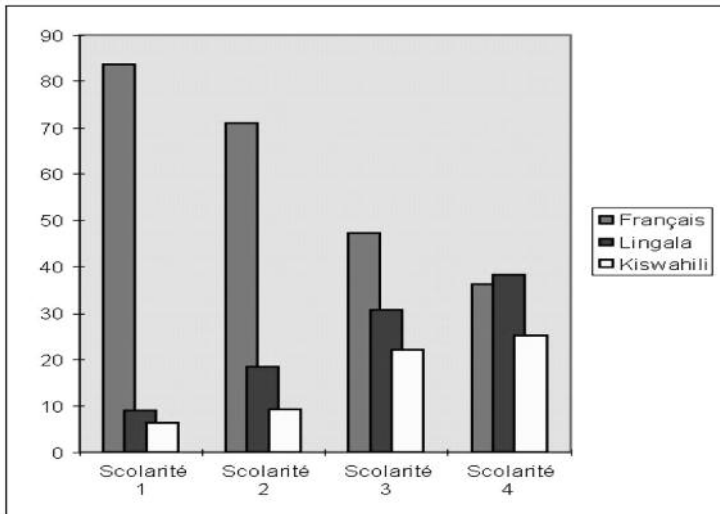


Fig. 5. — Choix de la langue d'enseignement en RDC: scolarité 1 = non scolarisé; 2 = scolarité courte; 3 = scolarité moyenne; 4 = scolarité longue (Source: NKONGOLO 1998).

Quels sont les arguments contre l'éducation bilingue?

- Les enseignants ont été formés dans la langue européenne.
- La langue européenne relie les multiples nationalités des pays africains. MARZOUKI (in ZARATE *et al.* 2008) rapporte que lorsque la Mauritanie a arabisé l'enseignement des matières scientifiques, la population noire s'est sentie défavorisée et l'on est revenu au français. On pourrait ajouter que la langue européenne permet de faire des économies éditoriales, encore que les manuels de français en usage soient rares, anciens et assez souvent subventionnés par l'étranger (pour des raisons d'influence).
- La langue européenne est égalitaire dans la mesure où très peu d'enfants la comprennent ou la parlent. En revanche, tous les experts en éducation et en psychologie infantile, notamment RENARD (2000), POTH (1997), BAMGBOSE (1976), CHAUDENSON (1989), s'accordent à dire que scolariser un enfant dans une langue inconnue, c'est créer un fossé et un conflit entre le modèle familial et le modèle scolaire, c'est mépriser son identité et le mettre dans l'insécurité linguistique. Seule une langue du milieu peut structurer la construction identitaire, garantir l'estime de soi et soutenir le développement cognitif. On reconnaît aujourd'hui que la faillite de l'enseignement en Afrique est due largement à l'usage de langues étrangères au début de la scolarisation.

Quelles leçons peut-on tirer du passé?

Les échecs fracassants des premières expérimentations étaient imputables à un défaut de préparation tant linguistique (absence de lexiques standardisés et de descriptions grammaticales adaptées à l'enseignement) que pédagogique (le matériel scolaire arrivait trop tard et les maîtres n'étaient formés ni à l'enseignement d'une langue maternelle, ni à l'enseignement bilingue). La réforme n'était ni planifiée, ni évaluée aux différentes phases. Depuis, plusieurs schémas opérationnels d'aménagement linguistique pour l'enseignement ont été élaborés (dont ceux de Poth en 1997) ainsi que des programmes linguistiques de l'UNESCO. Tous mettent l'accent sur le travail linguistique préalable, sur le choix des méthodes et sur la gestion scolaire (par exemple, l'affectation des maîtres doit tenir compte de critères linguistiques). Par ailleurs, la sensibilisation et l'implication des communautés sont indispensables. Comme le souligne RENARD (2000), toute planification linguistique devrait «s'appuyer sur un large consensus des populations concernées». Ce consensus reste problématique car il suppose une révolution des esprits. En Papouasie-Nouvelle-Guinée, l'expérience est un succès; elle a été conceptualisée pendant vingt ans, les parents ont été associés à la sélection des enseignants et à l'élaboration des programmes culturels. De plus, la mise en œuvre de la réforme a été maîtrisée grâce à un phasage graduel.

La langue d'enseignement apparaît bien comme l'enjeu de la réussite scolaire. Or la langue européenne constitue presque partout une barrière au développement cognitif de l'enfant. Un bilinguisme de transition n'est qu'une remédiation frileuse car les langues du milieu ne sont utilisées que comme tremplin en vue de

faciliter l'apprentissage de la langue européenne. Une enquête menée auprès de lycéens kényans révèle que l'adoption du swahili comme matière obligatoire dans l'enseignement secondaire a stimulé le désir d'apprendre cette langue et amélioré son statut auprès des jeunes. (OKWANY 1993). Les tentatives de réforme buttent sur des représentations linguistiques, non fondées, produites par un siècle de dénigrement.

3.3. AMENAGEMENT DU CORPUS

Une fois que les domaines d'utilisation d'une langue ont été décidés, il convient d'aménager celle-ci pour la rendre apte à exprimer de nouveaux concepts. Cette partie sollicite surtout les linguistes et sociolinguistes. Il s'agit en l'occurrence de choisir une écriture (généralement l'écriture latine), un alphabet et une norme grammaticale, fondée sur des descriptions linguistiques prenant en compte les régiolectes et sociolectes ainsi que le rôle grammatical de la tonalité, par exemple, dans la conjugaison des langues bantoues ou dans la syntaxe des langues mandé. La standardisation d'une langue vise à l'homogénéiser, à réduire la variation dialectale. La langue standardisée peut toutefois être un amalgame de plusieurs variantes et rester souple de manière à laisser la langue évoluer. Il faut ensuite standardiser et revitaliser le lexique, par exemple en supprimant des emprunts, en restaurant des mots désuets, en activant la polysémie métaphorique. Le lexique doit être modernisé en constituant des listes de mots propres à des activités professionnelles ou à des champs sémantiques (cf. publications terminologiques bilingues du Rifal [7] et du Rint [8], concernant le lexique des élections, du tourisme, de la restauration, de la santé, de l'élevage, des mathématiques, de la botanique, la terminologie grammaticale,...). En outre, il est indispensable de diffuser la norme pour qu'elle soit appliquée dans l'éducation, les médias, l'administration, les discours et documents officiels, la toponymie et qu'elle entre dans les habitudes scripturales. De même il convient de diffuser les lexiques constitués sur différents supports tels que des banques de données terminologiques et textuelles, des documents de formation professionnelle, dans les médias et dans l'enseignement secondaire et technique.

Toutes les langues peuvent actionner des mécanismes de créativité lexicale. En voici quelques exemples:

- Le vélo est dénommé métaphoriquement: «roues de caoutchouc» en sango (Centrafrique), «cheval de fer» en bambara (Mali) et bisa (Burkina Faso), deux civilisations qui utilisent le cheval, tandis qu'en likolo (République Démocratique du Congo), on dit «4 pieds».
- En bisa (mandé), la porte est la bouche de la maison.
- En sango, *kamá* = 1. côté d'une pirogue; 2. côté d'une figure géométrique (*kamátá* (côté + trois) = triangle; *kamáse* (côté + deux) = bilatéral).

3.4. SUR LA TOILE

La réussite d'une planification linguistique dépend aussi de sa visibilité. C'est pourquoi les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) constituent un levier pour valoriser le changement et agir sur les représentations linguistiques car ces dernières ont freiné jusqu'à présent les politiques linguistiques en faveur des langues nationales.

Le nombre d'internautes en Afrique est insignifiant, mais c'est là (et au Moyen-Orient) qu'il a crû le plus durant la dernière décennie: de quatre millions et demi à plus de cinquante et un millions (*cf.* tab. 4).

Pendant, les chiffres peuvent tromper. DIKI-KIDIRI (2003) observait que «les langues africaines apparaissent sur la toile beaucoup plus comme objets d'étude [...] que comme des véhicules de communication (des sites)» et que, même en francophonie, c'est l'anglais qui est le plus utilisé pour parler des langues africaines. L'auteur recommande entre autres de multiplier des sites bilingues ou multilingues, de diffuser sur la toile des cours de langue africaine de qualité et des logiciels facilitant l'écriture de ces langues. C'est en effet sur le cyberspace que des langues africaines acquerront un label de modernité et montreront leur capacité à rendre compte du XXI^e siècle.

Tableau 4

Utilisation d'internet dans le monde et statistiques sur la population

Continent	Population (est. 2010)	Internautes au 31.12.2000	Internautes au 30.06.2010	% population	Croissance 2000-2010
Afrique	1 013 779 050	4 514 400	110 931 700	10,9 %	2 357,3 %
Asie	3 834 792 852	114 304 000	825 094 396	21,5 %	621,8 %
Europe	813 319 511	105 096 093	475 069 448	58,4 %	352,0 %
Proche-Orient	212 336 924	3 284 800	63 240 946	29,8 %	1 825,3 %
Amérique du Nord	344 124 450	108 096 800	266 224 500	77,4 %	146,3 %
Amérique du Sud / Antilles	592 556 972	18 068 919	204 689 836	34,5 %	1 032,8 %
Océanie / Australie	34 700 201	7 620 480	21 263 990	61,3 %	179,0 %
TOTAL DU MONDE	6 845 609 960	360 985 492	1 966 514 816	28,7 %	444,8 %

Source: Internet World Stats — <http://www.internetworldstats.com/stats.htm> — 30 juin 2010.

4. Synthèse et questionnement

Pour produire des bénéfices, l'aménagement linguistique doit être préparé, linguistiquement et pédagogiquement; il doit être en outre planifié, systématisé, contrôlé et réajusté en permanence. Aujourd'hui, toutes les grandes langues véhiculaires disposent d'un alphabet, de nombreuses grammaires et d'une présence

sur la toile. L'ampleur et le coût de l'entreprise sont considérables, l'enjeu aussi. L'aménagement linguistique favorise l'éducation et le développement économique; ce fut la raison de sa mise en oeuvre. S'il touchait des pans importants de la vie publique, il aurait pour effet de rendre le fonctionnement et les orientations des Etats compréhensibles par l'ensemble des citoyens. Aussi, la ou les langues, véhiculaires, qui seraient aussi celles de l'administration, des médias et de l'éducation participeraient à une réappropriation démocratique des affaires publiques.

Je voudrais terminer en évoquant la position paradoxale et inconfortable du linguiste dans ce domaine. Sa tâche est d'observer et de décrire les faits de langue, sans les juger ni chercher à les transformer. Or, dans la planification linguistique, il opère des choix qui tendent à modifier la place d'une langue dans la société, mais aussi la langue elle-même. Il infléchit l'évolution naturelle. Il quitte sa neutralité scientifique pour participer à un acte politique et démocratique. Ce faisant, n'accomplit-il pas son devoir de citoyen?

NOTES

- [1] Directeur de l'Institut des langues vivantes et des langues en danger (Oregon).
- [2] Professeur de linguistique au Swarthmore College (Pennsylvanie).
- [3] 1. Toute communauté linguistique a le droit d'organiser et de gérer ses propres ressources dans le but d'assurer l'usage de sa langue dans tous les domaines de la vie sociale; 2. Toute communauté linguistique a le droit de disposer des moyens nécessaires pour assurer la transmission et la pérennité de sa langue.
- [4] Cf. le site de Jacques Leclerc: tlfq.ulaval.ca/axl/
- [5] Voir à ce sujet le flou lexical dans le tout récent Atlasco du *Nouvel Observateur* (2011), qui ne connaît qu'une langue africaine en Centrafrique (sango) et en Ouganda (kiswahili) et aucune en Gambie.
- [6] Bamanakan (bambara), bomu, bozo, dogoso, fulfulde, khashonke, mamara, songhoy, soninke, syenara, tamasheq (MAURER 2007).
- [7] Réseau international francophone d'aménagement linguistique.
- [8] Réseau international de néologie et de terminologie.

BIBLIOGRAPHIE

- BAMGBOSE, A. (Ed.) 1976. Mother tongue education: The West African experience. — London, Hodder and Stoughton, 153 pp.
- CALVET, L. J. 1999. La guerre des langues et les politiques linguistiques. — Paris, Hachette Littératures, 294 pp.
- CALVET, L. J. 2002. Le marché aux langues: les effets linguistiques de la mondialisation. — Paris, Plon, 220 pp.
- CALVET, L. J. 2005. L'avenir des langues africaines en liaison avec les problèmes de développement. — In: NDAYWEL E NZIEM, I. & KILANGA MUSINDE, J. (éds), Mondialisation, cultures et développement (Actes du forum des écrivains et intellectuels francophones, Ouagadougou, 17-20 novembre 2004). Paris, Maisonneuve & Larose, pp. 229-236.

- CHAUDENSON, R. 1989. Vers une révolution francophone? — Paris, L'Harmattan, 224 pp.
- CHAUDENSON, R. & CALVET, L. J. 2001. Les langues dans l'espace francophone: de la coexistence au partenariat. — Paris, L'Harmattan, 290 pp.
- CORBEL, J.-C. 1987. Vers un aménagement linguistique comparé. — In: MAURAS, J. (dir.), Politique et aménagement linguistiques. Publications du Québec, pp. 553-566.
- CRYSTAL, D. 2000. Language death. — Cambridge, CUP, 198 pp.
- DAOUST, D. & MAURAS, J. 1987. L'aménagement linguistique. — In: MAURAS, J. (dir.), Politique et aménagement linguistiques. Publications du Québec, pp. 5-46.
- DIKI-KIDIRI, M. 1999. Les langues africaines et la réforme de l'école en Afrique francophone. Rapport pour l'Observatoire permanent de la coopération française. — Paris, Karthala, pp. 161-177.
- DIKI-KIDIRI, M. 2003. Les langues africaines sur la toile. — Agence de la francophonie et Communauté française de Belgique, *Cahiers du Rifal*, **23**: 5-32.
- DIKI-KIDIRI, M. 2004. Multilinguisme et politiques linguistiques en Afrique. — In: Colloque «Développement durable: leçons et perspectives» (Ouagadougou, Burkina Faso, 1-4 juin).
- FERGUSON, C. 1959. Diglossia. — *Word*, **15**: 325-340.
- FISHMAN, J. A. 1967. Bilingualism With and Without Diglossia; Diglossia With and Without Bilingualism. — *Journal of Social Issues*, **23** (2): 29-38.
- Francophonies du Sud*, **19** (2009) [suppl. *Le français dans le monde*, **362**, revue de la FIPF]. Français et langues africaines, pp. 14-23.
- HAUGEN, E. 1959. Planning for a Standard Language in Modern Norway. — *Anthropological Linguistics*, **1** (3): 8-21.
- JERNUDD, B. H. 1987. Essai sur les problèmes linguistiques. — In: MAURAS, J. (dir.), Politique et aménagement linguistiques. Publications du Québec, pp. 493-552.
- LARA, L. F. 1987. La Comisión para la defensa del idioma español. — In: MAURAS, J. (dir.), Politique et aménagement linguistiques. Publications du Québec, pp. 317-357.
- Le Nouvel Observateur* 2011. Atlas économique et politique mondial.
- LEWIS, M. P. (Ed.) 2009. Ethnologue: Languages of the World. — Dallas (USA), SIL International.
- MARZOUKI, S. 2008. Contrepoint. — In: ZARATE, G., LEVY, D. & KRAMSCH, C. (dir.), Précis du plurilinguisme et du pluriculturalisme. Paris, Editions des Archives Contemporaines, 440 pp.
- MAURER, P. 2007. De la pédagogie convergente à la didactique intégrée: langues africaines – langue française. — Paris, L'Harmattan, 220 pp.
- MAY, S. 2001. Language and Minority Rights: Ethnicity, Nationalism and the Politics of Language. — Harlow (England), Pearson Education Ltd, 384 pp.
- MWOROHA, E. 2005. Enjeux et défis dans l'édification de l'Etat-nation: démocratie et ethnicité. — In: NDAYWEL E NZIEM, I. & KILANGA MUSINDE, J. (éds), Mondialisation, cultures et développement (Actes du forum des écrivains et intellectuels francophones, Ouagadougou, 17-20 novembre 2004). Paris, Maisonneuve & Larose, pp. 289-298.
- NKONGOLO, J. J. 1998. Quelle langue d'enseignement pour la RDC? Une enquête à Kinshasa. — *Diverscite Langues*, **III** (univ.quebec.ca/diverscite).
- OAKES, L. 2001. Language and National Identity, comparing France and Sweden. — Amsterdam/ Philadelphia, John Benjamins Publishing Company, 305 pp.

- OKWANY, L. 1993. Attitudes of high school students in Kenya toward the learning of Kiswahili. — University of New Brunswick, Fredericton, NB, Canada (unpublished MA thesis).
- ONFRAY, M. 2010. Les deux bouts de la langue. — *Le Monde* (10 juillet).
- POTH, J. 1997. L'aménagement linguistique en contexte éducatif plurilingue. Schéma directeur pour une réforme linguistique en contexte scolaire. — Mons, CIPA, Guide pratique Linguapax, n° 1, 71 pp.
- RENARD, R. 2000. Une éthique pour la francophonie: questions de politique linguistique. — Paris, Didier Erudition; Mons, CIPA, 357 pp.
- SWAAN, A. (de) 2001. Words of the World. — Cambridge, Policy Press.
- UNESCO s.d. L'aménagement linguistique dans le monde. — www.tlfq.ulaval.ca/axl/index.shtml
- ZARATE, G., LEVY, D. & KRAMSCH, C. (dir.) 2008. Précis du plurilinguisme et du pluriculturalisme. — Paris, Editions des Archives Contemporaines, 440 pp.